

COMMUNE DE VAUDREY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 Mai 2021

Date de convocation : 28 avril 2021

Présents: MMES Virginie PATE, Corine FEVRE-BURDY, Aline GAUTHIER, Céline CHARTON,
MM, Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, François-Xavier LAMBERT, Patrice JURET, Philippe
FEVRE-BURDY, Patrick MONNERET, Fabrice COMTE.

Secrétaire de séance: MME Céline Charton

Lecture et approbation du compte-rendu du 12 avril 2021 :

Report au prochain Conseil Municipal.

1. Achat gyrobroyeur et convention de mise à disposition :

A la demande de l'ACCA de Vaudrey et afin d'effectuer l'entretien des lignes en forêt communale, il est proposé au Conseil Municipal d'acheter un gyrobroyeur assorti d'une convention de mise à disposition à titre gratuit. L'entretien du matériel sera effectué par l'association de chasse communale de Vaudrey.

Le devis s'élève à 1198,24€ H.T

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. Travaux de renforcement électrique et enfouissement des réseaux rue Geai et rue Turlu :

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de téléphonie dans les rue Geai et rue Turlu sont validés par le Conseil Municipal.

En profitant de travaux de renforcement du réseau, la commune bénéficiera de subventions du SIDEC pour réaliser ces opérations de sécurité et d'esthétisme

Le coût total estimé s'élève à 168466.73 €

Le coût pour la commune est de 93 913.41 €

**Tableau récapitulatif des opérations d'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public
Rue Geai et rue Turlu**

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE L'OPERATION en €	PARTICIPATIONS en €	MONTANT SIDEK en €	PARTICIPATION COLLECTIVITE en €
RESEAU ELECTRIQUE	89 490.85 Plafonné à 70 000.00 HT	Facé : 39 690.00 TVA Récupérable : 13 723.32	14 000.00	22 077.53
ECLAIRAGE PUBLIC	43 964.21 Plafonné à 15 120.00	-	3 780.00	40 184.21
INFRASTRUCTURE TELEPHONIQUE	35 011.67 Plafonné à 16 800.00	-	3 360.00	31 651.67
<i>Montant total</i>	<i>168 466.73</i>	-	<i>21 140.00</i>	<i>93 913.41</i>

Adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Appel d'offres concernant les travaux des logements du presbytère :

Les entreprises retenues suite à l'appel d'offre sont :

Lot 01 - MACONNERIE

Entreprise DAMIN pour un montant de 25 000.00 € HT

Lot 02 – CHARPENTE – COUVERTURE - ZINGUERIE

Entreprise HENRIET CHARPENTES pour un montant HT de 29 579.36 € HT

Lot 03 – MENUISERIE EXTERIEURE ET INTERIEURE

Entreprise PEGUILLET pour un montant de 35 555.00 € HT

Lot 05 – PLATRERIE - PEINTURE

Entreprise POLYPEINT pour un montant de 31 638.81 € HT

Lot 06 – REVETEMENTS SCELLES

Entreprise GRIDELLO pour un montant de 7 627.80 € HT

Lot 07 – PLOMBERIE CHAUFFAGE

Entreprise DBM pour un montant de 48 656.08 € HT

Lot 08 – ELECTRICITE

Entreprise ELEC'CONFORME pour un montant de 16 520.00 € HT

Le lot 04 – ISOLATION – ETANCHEITE A L'AIR est déclaré infructueux par absence d'offre et fera l'objet d'une reconsultation.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

4. Mode de financement du projet de rénovation des logements du presbytère :

Il est proposé au Conseil Municipal de faire un emprunt de 120 000€ correspondant au montant de celui qui se termine en 2021 et de financer le reste par autofinancement.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

5. Radar Pédagogique :

Le devis pour changement du radar rue du Milieu avec les mêmes caractéristiques techniques s'élève à 1820€ H.T (maintenance égale à 650€ par an).

Le Conseil Municipal reporte sa décision et demande un devis pour un radar alimenté par branchement électrique.

6. Loi d'orientation des Mobilités :

Le Conseil Municipal valide la prise de compétence « autorité organisatrice des mobilités » par la Communauté de Communes du Val d'Amour.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

7. Rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes du Val d'Amour :

Présentation effectuée.

Informations et questions diverses :

- 8 Mai 2021 : Commémoration n'est pas ouverte au public et se fera sous le format de 2020.
- Commission fleurissement : Rendez-vous sous-sol de la salle des fêtes pour les plantations vendredi 14 mai à 16h30.
- 20 et 27 juin : Elections départementales et régionales : Organisation des bureaux de vote,
- 18,19, 20 juin : Festival des Semeurs : Couvre-feu à 23h.
- En attente des autorisations pour débits de boissons et restauration sur place. Interdiction de circulation rue des Hayes, rue du Dessus, et rue du Moulin pendant le festival ; une communication sera faite sur le bulletin

Fin de séance : 22h45

